

**ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
LA PINCE GUERRIERE
3 RUE JULES FERRY
35410 CHATEAUGIRON**

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

7 FEVRIER 2012

Absents excusés : M. Monéger-Rogge, IEN, Mme Gatel, Maire de Châteaugiron, Mmes Videlo, Ory, Grandjean, Guignard, enseignantes à temps partiel, Mme Soler, représentante des parents d'élèves.

Présents:

Municipalité : M. Carbonnel, adjoint au Maire, Mme Berthier, animatrice temps péri-scolaire

Enseignants : Mme Bauduin, directrice, Mmes Bodin, Bonnechère, Clément, Diard, Grellier, Hachou, Langlais, Le Roux, Melchior, Ory, Pousset-Rubin, Quénet, Sarcel, Thébault, Wietrich

Représentants des parents d'élèves:

Mmes Doche, Erin, Icher, Lhomme, Lechowicz, Pannetier, Perrier, Peyrouset, Roussel, Vapillon, MM Gustave, Langlois, Lemoine, Staub

Ordre du jour

1. Projet d'école 2011-2015
2. Périscolaire
3. Prévisions effectifs pour septembre 2012
4. Sorties pour l'année en cours et projet de classes de découverte pour 2012-2013
5. Budget 2012
6. Locaux et matériel scolaires : point sur les travaux à prévoir et sur l'évolution du parc informatique
7. Questions diverses si soumises préalablement au conseil des maîtres

Secrétariat proposé à l'ensemble du Conseil : Mme Hachou, enseignante, M. Godard, parent d'élèves

1. Projet d'école 2011-2015 :

La version du projet d'école qui a été communiquée au Conseil d'école est la plus récente c'est-à-dire celle qui est soumise à l'approbation de l'IEN puis de l'IA. Pour le moment, le retour n'a été qu'oral, le projet pourrait être validé.

Les deux axes de progrès choisis d'après le vécu, les difficultés rencontrés dans les classes au quotidien, les points forts et les points faibles de l'école, sont les suivants :

**SUIVI DU PARCOURS DES ELEVES
LE VOCABULAIRE AU SERVICE DE LA REUSSITE**

Demande de précision des parents au sujet de la signification des mots « différenciation » et « mutualisation » présentés dans le projet d'école.

2. Périscolaire :

Etude des CP : la personne absente est remplacée. Suite à la demande du précédent Conseil d'Ecole, la priorité lors de l'étude surveillée, est donnée à ce niveau.

Questions et inquiétudes des enseignantes, d'une part au sujet **des interventions de la Ludothèque** pendant le temps périscolaire avec la « Ronde des Jeux », et d'autre part **en sorties de classe à la Ludothèque** car de nombreuses demandes effectuées dès septembre n'ont pas pu être

satisfaites par manque de créneaux, contrairement aux autres années.

- En ce qui concerne la Ronde des Jeux, la Mairie ne remet pas en cause cette activité. L'équipe enseignante insiste sur le fait que si un nouvel animateur était nommé, il devrait être formé à l'utilisation des jeux, cette animation est très appréciée des élèves et favorise la découverte de cette structure castelgironaise par tous les enfants de l'école qui le souhaitent.

Suppression de l'atelier multi média du midi depuis janvier 2012.

Demande à la Mairie : cette suppression est-elle définitive ?

- La Municipalité explique cette suppression : l'animatrice a été nommée directrice du CLSH mais surtout le matériel informatique dans l'atelier qui peut être suffisamment performant pour l'utilisation professionnelle et pédagogique des enseignantes, ne l'est plus pour l'utilisation multimédia.
- La nouvelle équipe d'animateurs du CLSH est désormais du ressort de la Mairie et ne comportera que des personnels qualifiés (titulaires du BAFA). Cette équipe sera susceptible d'intervenir également sur le temps du midi, peut-être à la rentrée des vacances de Pâques, très certainement à la rentrée de Septembre; il conviendra d'envisager en collaboration avec l'école, les actions possibles.

Rôle de la Directrice durant le temps du midi : à cet horaire les élèves sont sous la responsabilité de la Municipalité.

De (trop) nombreux enfants lui sont amenés pour incivilité, violences... Ceci perturbe ce temps non-professionnel mais surtout peut remettre en cause l'autorité même du personnel Municipal. Il conviendra de définir en collaboration avec l'équipe enseignante, une évaluation des fautes et des sanctions afin que le recours à la Directrice ne se fasse qu'exceptionnellement.

La Municipalité informe qu'un règlement spécifique pour le temps périscolaire sera établi très prochainement. Par ailleurs, un audit de tout le personnel est en cours (Océan Bleu) afin d'améliorer les tâches, les interactions entre les personnes et les services.

Cantine :

Un dysfonctionnement apparaît dans **l'organisation du deuxième service de la cantine** : les élèves arrivent souvent trop tard pour avoir un temps de récréation avant de reprendre la classe (parfois même des arrivées se font alors que la sonnerie de 13h30 a déjà retenti, récemment deux élèves ont quitté la cantine alors que les portails avaient déjà été fermés) : ce problème sera résolu par le responsable de l'organisation du temps du repas.

D'autre part, un problème est apparu avec une famille **pour les repas d'un élève dont l'allergie alimentaire nécessite un PAI**. Lors de l'établissement du PAI, il a été précisé qu'un panier-repas était indispensable or cet élève est venu à la cantine sans panier-repas. Enfin, se pose le problème de la réception du panier-repas et de la chaîne du froid si l'enfant va à la garderie le matin car les parents ne peuvent, dans ce cas, apporter le panier à la cantine dès 8h30 comme cela doit se faire. Conduite à définir (accueil dans le réfrigérateur de l'école?, dépôt par l'enseignante à la cantine à 8h30, à 11h30 ? ...)

3. Prévisions effectifs pour septembre 2012 :

CP 87	CE1 81	CE2 82	CM1 79	CM2 80	TOT 409
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

Aujourd'hui, 7 inscriptions et 1 radiation

On ne peut envisager des classes de CP encore plus chargées que cette année.

Les 409 élèves (393 en ce moment) font une moyenne de 27,33 élèves par classe: **pas d'ouverture ni de fermeture prévues.**

Une fermeture est prévue à **l'école maternelle du Centaure**. La Mairie organisera avec les parents d'élèves, des actions visant à éviter cette fermeture de classe: des affiches incitant les nouveaux arrivants à s'inscrire dès que possible seront disposées dans la ville et une information en ce sens sera donnée en Mairie aux nouveaux ou futurs habitants, une enquête sur la composition des familles dans les nouveaux logements sera menée avec le Centaure.

Langues :

Les enseignantes et les parents déplorent le manque de coordination et de cohérence dans le suivi de l'enseignement bi-langue du pôle de Châteaugiron entre le collège et le lycée. Ceci amène les familles à désinvestir l'espagnol et les effectifs des groupes d'espagnol en élémentaire à baisser. **Les groupes de LVE se trouvent de ce fait considérablement déséquilibrés** (à l'avantage de l'espagnol). Ainsi la qualité de l'enseignement de la LVE se révèle très différente selon le choix de cette dernière : des groupes jusqu'à 35 élèves en anglais, des groupes entre 9 et 25 élèves en espagnol.

Question des parents au sujet de l'égalité des chances : elle ne serait pas respectée si l'atelier multimédia du midi disparaissait car cette activité peut aider à réduire la fracture numérique entre les élèves.

- L'adjoint au Maire répond que le cyberspace est gratuit et accessible à tous et rappelle ce qu'il a dit précédemment au sujet du problème de puissance des ordinateurs de l'atelier.

4. Sorties pour l'année en cours et projets de classes :

Classe Poney – nature des CE1 prévue les 28 – 29 – 30 mars : le projet est validé par l'IA.

Classe de mer des CM1 du 2 au 6 avril (classe de Mme Bonnechère) et du 23 au 27 avril (classes de Mmes Langlais et Melchior): le projet est en cours de validation à l'IA.

Spectacle musical des CE2 et CM1 : prévu le mardi 5 juin à 20h30 au Zéphyr.

Sorties CM2 - journée du 29 mars à Rennes (Théâtre / Archives départementales)

- journée du 10 mai à Nantes : (Histoire de la traite négrière / Machines de l'Ile)

5. Budget 2012 :

Il n'est pas encore voté.

Le budget/élève sera certainement augmenté de 2%, comme d'habitude. Pour information le montant serait de 50,76€ par élève en 2012.

Demande en investissement (mobiliers divers et matériel informatique):

La demande de matériel informatique a été retenue sauf pour le TBI (tableau numérique). Cinq ordinateurs, une imprimante et le raccordement au réseau internet sont prévus pour le bâtiment Paul Féval ainsi que deux ordinateurs avec chacun une imprimante pour la salle des maîtres et pour le bureau.

Question : ordinateurs fixes ou portables ?

➤ L'adjoint au Maire précise que dans le cas d'ordinateurs portables une décharge de la part des enseignants serait exigée.

La demande de remplacement du mobilier pour la salle des maîtres est également acceptée.

L'écran géant pour la salle polyvalente est refusé mais un vidéoprojecteur fixe y sera installé.

Mobilier de classe: les enseignantes sont invitées à faire remonter leurs besoins au plus vite (avant les congés de février) pour des tables ou chaises en CP. Rappel, nombre de tables sont réglables, et chaque classe a normalement 30 tables et chaises.

Subvention « sorties avec nuitées » :

La demande d'augmentation du budget classe de découverte a été refusée par la Mairie (lecture de la réponse de Mme le Maire en date du 10/01/12). L'école déplore ce refus et attire l'attention du conseil d'école sur le temps (personnel mais aussi temps pédagogique) et sur l'énergie que les enseignantes concernées par ces projets doivent consacrer pour les préparer mais aussi pour récolter des fonds permettant leur financement en menant diverses actions.

Cette situation ne pourra perdurer, par conséquent, si la subvention accordée par la Municipalité reste la même, il est à craindre qu'à l'avenir seul un niveau parte en classe découverte chaque année. Ceci permettrait que la subvention « sorties avec nuitées » soit consacrée exclusivement à un projet chaque année.

M. l'Adjoint au Maire rappelle qu'en 2009 il avait été convenu entre la Mairie et l'Ecole, qu'une dotation supplémentaire « sorties avec nuitées » et « sorties sans nuitée » serait accordée pour des projets concernant à chaque fois tous les élèves d'un même niveau.

D'autre part, sachant qu'environ 10% des élèves viennent de communes extérieures au secteur de l'école, les enseignantes demandent s'il est possible que la Municipalité de Châteaugiron rappelle les Mairies des communes d'origine de ces élèves à leur obligation de participer aux frais de scolarité. En effet, Châteaugiron finance le départ en classe de découverte pour tous les élèves. Il est cependant à noter que la Mairie de St Aubin du Pavail participe d'office et prend l'initiative de cette participation.

M. l'Adjoint au Maire informe que la dotation de l'Etat sera en baisse de 15% environ. Il rappelle son souhait que priorité soit donnée à l'Ecole Publique, Ecole de tous.

6. Locaux et matériel scolaires :

Matériel de sport de l'école:

Il est commun aux enseignantes et à l'animateur sportif du périscolaire (temps du midi). Le budget est donc également commun. Il conviendra de trouver un arrangement pour les disponibilités horaires de ce matériel, les enseignantes ne pouvant pas le ranger avant 11h35, le retour de salle de sport se faisant à 11h30.

Demande des enseignantes concernant les tapis supplémentaires du Dojo : serait-il possible de les laisser à disposition dans la salle de basket ?

➤ Ils sont effectivement en sus, mais sont utilisés lors de compétitions, environ trois fois par an. La question sera étudiée par la Municipalité. Par ailleurs, il n'est pas envisageable pour l'instant d'acquérir un gros tapis de saut.

Travaux :

L'école est une priorité mais les travaux se feront peu à peu.

Les **fenêtres** seront remplacées petit à petit. Le **chauffage** sera réparé.

Demande des enseignantes de CP pour qu'une **douche** avec de l'eau chaude soit rapidement installée dans les locaux de Paul Féval.

➤ L'ensemble du Conseil acquiesce.

Il est demandé que les **pelouses soient refaites** rapidement et qu'une solution soit trouvée en période hivernale pour empêcher les élèves de marcher sur celles-ci afin de les protéger pour la belle saison. Cela sera vu en concertation avec les jardiniers Municipaux, les pelouses seront refaites en 2013.

Salage de la cour : il est effectué d'office par les services techniques afin de créer des passages sécurisés dans les cours. Cependant les enseignantes de CP rappellent de ne pas oublier la cour de Paul Féval.

Matériel informatique : vu plus haut

7. Questions diverses si soumises préalablement au conseil des maîtres :

Lecture par les parents d'une motion de l'APE concernant la suppression des RASED.

*Date du prochain conseil d'école : **le vendredi 15 juin (18h-20h)***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

La présidente
Mme Bauduin

Les secrétaires
Mme Hachou
M. Godard